COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beaucaire, lundi 2 novembre 2020

**Collecte de jouets solidaire**

**Sud Rhône Environnement maintient l’opération**

**« Laisse parler ton cœur ».**

**L'économie circulaire** s’intègre de plus en plus dans le quotidien des consommateurs. Que ce soit à travers le réemploi, le don ou la revente des objets qui nous entourent, elle se démocratise et permet de protéger les **ressources naturelles de la planète**.

C’est dans cette philosophie que **Sud Rhône Environnement**, syndicat mixte de traitement des déchets, organise pour la 3ème année consécutive, en partenariat avec l’éco-organisme **Ecosystem**, une **grande collecte de jouets solidaire** au profit de **Emmaüs** France, **du 16 au 30 novembre 2020, dans les écoles de son territoire**.

Le contexte sanitaire actuel et la période de confinement mise en application jusqu’au 1er décembre 2020 par le Gouvernement a suscité chez **Ecosystem** comme chez **Sud Rhône Environnement** un questionnement sur le **maintien ou non de l’opération.**

**Une collecte maintenue dans les écoles**

C'est le **contexte social difficile** de cette année 2020 et le **maintien des établissements scolaires ouverts** qui a motivé l'éco-organisme Ecosystem et Sud Rhône Environnement **à tenir leurs engagements vis à vis de l'économie solidaire.** Plus que jamais, les familles les plus modestes auront besoin de la générosité de tout-un-chacun.

**Comment déposer les jouets que je souhaite donner ?**

Lors de vos **déplacements domicile-école**, muni de votre justificatif de déplacement scolaire, vous pourrez déposer les jouets que vous destinez au don. Ces jouets devront **être conditionnés dans un sac convenablement fermé** afin d’éviter les pertes de petits éléments.

Ces jouets seront par la suite déposés dans une hotte dédiée fournie aux établissements scolaires par Sud Rhône Environnement.

**Je n’ai pas d’enfants mais j’ai des jouets à donner, comment faire ?**

Le contexte sanitaire actuel a conduit Sud Rhône Environnement **à fermer ses points de collecte ouverts au public**. Si vous n’avez pas justificatif de déplacement scolaire, nous vous invitons à **attendre la fin de la période de confinement** pour prendre contact avec une structure de l’économie solidaire (ressourceries, associations …) et effectuer votre don.

**Quels jouets puis-je déposer ?**

**Tous les jouets seront acceptés** dès lors qu’ils sont en bon état, qu’ils soient électriques, électroniques, en bois, de construction, de société ou bien qu’il s’agisse de poupées ou de peluches.

**Que deviennent les jouets à l’issue de la collecte ?**

A l’issue de l’opération, Emmaüs regroupera l’ensemble des jouets collectés, les nettoiera et les réparera si besoin est. La communauté d’Emmaüs les mettra ensuite en vente à prix réduit dans l’une de ses nombreuses boutiques solidaires ou les **offrira aux familles en difficultés pour les fêtes de Noël**.

Retrouvez la liste des points de collecte sur [www.sudrhone.fr](http://www.sudrhone.fr)

**Que faire des jouets cassés ?**

**S’il ne peut être réparé, un jouet cassé doit être rapporté en déchèterie pour plusieurs raisons :**

* **Les jouets électriques ou électroniques** (jouets à piles, batteries, consoles de jeux, livres sonores …) contiennent des petits composants qui peuvent être polluant s’ils ne sont pas traités. Ils doivent être déposés avec les **Déchets d’Équipements Électriques et Électroniques**.
* **Les jouets en bois** peuvent être valorisés compte tenu de leur composition. Ces jouets doivent donc être déposés dans la benne dédiée au bois.
* **Les jouets en plastique**ont une composition différente de nos emballages ménagers**.**  Ainsi, il est nécessaire de déposer ces jouets dans la benne dédié aux encombrants. Il est strictement interdit de les déposer dans la poubelle jaune.